

Depart du conjoint du domicile

Par mchris06, le 26/06/2015 à 17:40

bonjour

mon mari est parti de la maison sans rien dire , il a pris tous ses papiers officiels et des vêtements .

Que dois-je faire merci

Par aguesseau, le 26/06/2015 à 18:15

bjr,

vous devez déclarer sa disparition à la police ou à la gendarmerie.

cdt